

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau Syndical du
17/11/2022

Délibération
n° B 2022-11-30

Date de convocation :
08/11/2022

Nombre de membres
en exercice : 15

Nombre de membres
présents : 12

Nombre de suffrages
exprimés : 12

VOTE :
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de
séance :
Amalia QUINTON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr

L'an deux mil vingt-deux, le 17 novembre, le Bureau Syndical de la BASSE-LIMAGNE, s'est réuni à JOZE, sous la Présidence de Monsieur René LEMERLE.

Etaient présents : Voir liste jointe.

Objet : **Mise à disposition à titre gratuit de la parcelle ZK 0149 à Pont-du-Château contre défrichage**

Monsieur le Président explique aux délégués que le Syndicat est propriétaire de la parcelle ZK 0149 à Pont-du-Château. Cette parcelle de 0,7 ha se situe juste à côté de la station de pompage des Cotilles. Actuellement, la parcelle est laissée à l'état de broussailles.

Il est proposé au Bureau d'autoriser la mise à disposition de cette parcelle à un agriculteur du secteur afin que celui-ci s'occupe du débroussaillage et de la remise en état de la parcelle afin d'en faire une parcelle cultivable.

Cette parcelle sera par la suite échangée avec l'agriculteur dans le cadre des échanges parcellaires en cours à proximité des puits de captage des Cotilles, menés avec l'aide du CEN Auvergne.

DELIBERATION

Le Bureau Syndical, les explications du Président entendues :

- Autorise la mise à disposition à titre gratuit de la parcelle ZK 0149 à Pont-du-Château au profit d'un agriculteur du secteur,
- Autorise le président à signer les documents correspondants.

FAIT & DELIBERE, les mêmes
Jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président,
René LEMERLE

